

Souvenirs d'un appelé dans le conflit d'Algérie

« La Herse » qui n'avait rien d' « agricole » ...

Après un séjour en qualité d'instructeur au Centre d'instruction des divisions blindées (CIDB)⁽¹⁾ à Trèves (FFA)⁽²⁾ et comme tout jeune de l'époque, vint une affectation en Algérie (Août 1959).

Après un passage par Bone-Souk Arhas, arrivée à Tébessa (tout le monde descend...). Les camions de notre future unité nous attendent bien sagement à l'ombre de quelques arbres.

C'est le départ pour Bekkaria, PC de notre régiment : le 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique, aux ordres du lieutenant-colonel DE LA MORSANGLIERE, régiment blindé constitué de 3 escadrons de combat et d'un PC (ECS) ; 1^{er} escadron stationné à Youks les Bains, chargé de réserve opérationnelle et d'assistance aux autres unités, y compris sur la « Herse » ; 2^{ème} et 3^{ème} escadrons sur le barrage de la frontière algéro-tunisienne (2^{ème} au Kouif – gare de Rhilane) ; et le nôtre, 3^{ème} escadron stationné au « dispensaire », commune de Elma el Abiod.

Arrivée à l'escadron lundi vers midi, avec le camion de « l'appro » et affectation immédiate dans un peloton de combat pour ce qui me concerne. Dès l'après-midi, connaissance des personnels, des moyens et des missions et consignes de rigueur dans ce secteur très prisé des HLL puis « Herse » dès la nuit suivante (pas de temps à perdre...)

Le régiment que je découvrais (3^{ème} RCA) venait d'arriver dans le secteur venant de l'Algérois (secteur de Fort de l'Eau avec la 7^{ème} division mécanique rapide (DMR) qui devint ensuite 7^{ème} division légère blindée, le 1^{er} mars 1960. La zone occupée dans l'Algérois semblait plus tranquille, son transfert vers la frontière tunisienne débuta en juillet 1959 pour assurer la relève d'unités de Légion Etrangère et de parachutistes.

Secteur de compétence : zone de Tébessa, les régiments y étant disséminés (72^{ème} GA, 57 BS, 21^{ème} RIMA, 1^{er} RBIM, etc...). Le général commandant la 7^{ème} DMR prenant le commandement de la zone sud-est constantinois (ZSEC), la 7^{ème} DLB fut l'une des premières divisions à rentrer en métropole au cours de l'été 1961, pour l'Est de la France et la dissolution progressive de plusieurs unités.

Missions et moyens des unités de « Herse » :

Interdire tout passage ou franchissement du barrage électrifié afin de couper les vivres des rebelles sur le sol algérien et le transfert des éléments en formation dans les postes de l'ALN, sur le sol tunisien.

La construction du barrage algéro-tunisien fut décidée après réalisation du barrage algéro-marocain en 1956. Il fut donc réalisé en un temps record au cours de l'année 1957 puis amélioré et renforcé en fonction des besoins locaux ou protection d'activités minières (fer et phosphate) ; le barrage portant souvent les noms des concepteurs (MORICE, alors ministre de la Défense, CHALLE, VARUXEUR ou PERRIN, officiers généraux).

Le barrage électrifié (5 000 volts ou moins, suivant conditions météo, vents violents, pluies d'averses, etc. a été réalisé par le génie militaire, des dizaines de bataillons de spécialistes et de civils encadrés et recrutés pour ce faire. Vaste chantier réalisé en un temps record mais qui dit « barrage » dit protection et gardiennage du secteur et de ses structures.

Décision fut prise (comme pour le Maroc) de disposer des troupes le long de réseaux : Troupes de maintenance (électromécaniciens du génie, artilleurs, transmissions, etc.). La sécurité « mobile » et directe du barrage et de ses abords étant à la charge d'unités spécifiques (régiments blindés ou infanterie mécanisée). Ces unités stationnant souvent à quelques mètres des réseaux et opérationnelles 24h/24. C'est ainsi que chars, EBR, AM, Half-track et autres engins assuraient la sécurité des installations, avec parfois, à vue, les postes d'entraînements FLN en territoire tunisien, mais là... « pas touche » !

Les postes installés en Tunisie ou au Maroc, des dizaines de bases assurant la formation et l'entraînement des troupes de l'ALN, soignaient les blessés ou malades, montaient les différentes opérations ou tentatives de franchissement des réseaux ou harcèlement de nos postes installés en Algérie et distants parfois de quelques centaines de mètres.

Barrage :

- . surveillance de jour assurée par toutes unités du secteur empruntant la voie de desserte du barrage et parallèle à lui.
- . surveillance de nuit, chaque unité de la « HERSE » divisées en pelotons ou sections, étaient chargées de la surveillance d'un secteur ayant une longueur différente suivant les risques ou topographie des lieux (5 à 20 kms par peloton).

Composition : (pour ce que j'ai connu personnellement)

4 EBR environ de 75 ou 90 mitrailleuses et projecteurs puissants, 4 jeeps avec coupe-fils, mitrailleuse de 30 et projecteur, 1 Dodge 6 x 6 avec mitrailleuse de 50 (12.7 mm) et projecteurs.

Mise en place sur le barrage terminée après « ratissage » avant tombée de la nuit, patrouille sur secteur affecté ou « choufs » et décrochage après levée du jour.

Que de nuits blanches passées dans les nuits noires des barrages !

Planning de travail (pour notre unité) :

3 nuits consécutives de Herse avec parfois quelques heures de repos dans les blockhaus aménagés, 1 nuit d'alerte (2 minutes pour avoir quitté l'unité), 1 nuit de repos (rotations sur 5 jours)

De jour : récupération, surveillance zone frontière avec franchissements des barrages, pose de mines, entretien des matériels et locaux, visites et revues diverses. Nous avons parfois obtenu une nuit de repos supplémentaire, renforcés ou remplacés par quelques unités amies du secteur... merci à eux !

En liaison radio permanente avec l'unité et les postes fixes voisins (électromécaniciens, artilleurs, etc.), les hommes de la Herse signalaient immédiatement tout incident ou présences suspectes. Des tirs pré-régés (artillerie) étaient alors décidés par le commandement ainsi que l'envoi d'avions pour opérations « lucioles ». A noter également la grande efficacité des projecteurs de marine gérés par le génie et l'artillerie « balayant » des kilomètres de terrain, rendant la progression ennemie difficile, voire impossible, en la clouant au sol.

Les incidents ou accrochages avec tentative de franchissement étaient différents à chaque intervention, simples coups de feu par arme automatique ou bazookage puis replis rapides, soit tentatives ou franchissements massifs par des unités fortement armées, entraînés et « bourrés aux fesses par leurs hiérarchie »... Souvenirs de cette nuit du 12 au 13 décembre 1959, aux abords du Djebel Oubira et de l'Oued Djebissa (PK 19) où l'attaque déclenchée vers 20 h 00 s'est poursuivie jusqu'au jour, le lendemain, empêchant les rebelles de rejoindre leurs cantonnements sans avoir réussi à franchir le barrage.

Opération de « ratissage » au matin et récupération d'un HLL armé et découverte de multiples fragments de matériels laissés sur place par les rebelles.

Combien des nôtres périrent dans ces accrochages (bazookas, mines, tirs de mortiers, accidents d'armes ou de la route) ?

Combien de fois, sommes-nous intervenus pour adresser un dernier adieu à nos camarades tombés sur le barrage, victimes des tirs ennemis ou des mines ?

Peu ou pas de légion d'honneur, ni de médailles... presque l'anonymat !

Un grand merci aux unités de soutien, sans lesquelles nous serions, pour certains, depuis des décennies, sous terre.

Merci aux électros, aux artilleurs, transmetteurs, aviateurs, à tous les services (santé, intendance, etc.)

*Rédigé à Gérardmer, le 10 juillet 2013
Fernand GRANDEMENGE
Maréchal des logis au 3/3 RCA*

- (1) Centre d'instruction des Blindés
- (2) Forces Françaises en Allemagne